

Compte Rendu de la réunion du Comité Local d'Examen du Programme d'Appui à la Lutte Contre la Corruption.

Le Jeudi 17 Février 2005 à 15 Heures, s'est tenue dans la salle de conférence du PNUD, la réunion du Comité Local d'Examen de Programmes et Projets (CLEP) relative à l'examen de la version provisoire du document du Programme d'Appui à la Lutte contre la Corruption. Cette réunion a été présidée par Mr. Gilbert AHO, Economiste Principal. Ci-joint la liste de présence.

Présentation introductive

Dans sa déclaration introductive, Mr. AHO a rappelé le but de la réunion qui sera consacré à l'analyse du document de programme dont les activités sont financées à hauteur de 125.000 US\$ (fonds TTF) et 100.000 US\$ (complément ressources du PNUD), soit un montant total de 225.000 US\$.

L'intervention de Mr. AHO a été suivie par une brève présentation du document faite par le Chargé de Programme, Mr. Léon DIBERET. Ce dernier a rappelé que les orientations et propositions d'interventions contenues dans le document résultent de plusieurs consultations avec les partenaires nationaux et extérieurs. Il s'agit principalement des axes suivants :

- ✓ La constitution d'une base de données
- ✓ La moralisation de la vie Publique
- ✓ L'harmonisation des textes nationaux avec les instruments
- ✓ L'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la Corruption
- ✓ Le renforcement du dispositif institutionnel.

La version provisoire du document a été passée en revue par le Centre régional des Ressources du PNUD (SURF), basé à Dakar. Ce dernier a surtout insisté, dans ses commentaires, (dont copie jointe), sur la prise en compte de la dimension « genre » dans les activités sur le terrain du programme et sur la nécessité de prévoir des ressources significatives pour la prise en charge des Consultations extérieures.

Mention a été faite, spécialement, du partenariat avec Transparency International afin de bénéficier de leurs connaissances et expériences.

Principales observations :

Les principaux commentaires formulés ont porté sur les points suivants :

- ✓ Elargir le Comité de Supervision et d'Orientation du programme pour y intégrer d'autres acteurs nationaux, tels que : Ministères du Commerce, de la Défense, de

l'Intérieur, de la Communication ; le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, les Médias, le Secteur privé, la Chambre de commerce, la Société civile et l'Université ;

- ✓ Programmer des rencontres trimestrielles de concertation pour le Comité de Supervision et d'Orientation ;
- ✓ Envisager de diriger les actions de lutte non seulement vers les corrompus mais aussi en direction des corrupteurs ;
- ✓ Réorganiser le budget de sorte que les Fonds Thématiques Fiduciaires puissent être réservés à la réalisation des études relatives au Système National d'Intégrité et des Enquêtes auprès des entreprises et des ménages ;
- ✓ Poursuivre et approfondir le partenariat avec Transparency International dans tous les compartiments de la lutte contre la corruption en Centrafrique ;
- ✓ Privilégier, pour l'année 2005, la réalisation des études du SNI et les enquêtes dont les résultats seront utilisés pour alimenter les réflexions sur la Stratégie Nationale de Lutte contre la corruption ;
- ✓ Mettre plutôt, l'accent, au titre de l'année 2005, sur la définition des principaux axes de la Stratégie Nationale dont l'élaboration devra se faire de manière participative ;
- ✓ Programmer la formulation de cette Stratégie pour 2006 ;
- ✓ Renvoyer les actions de renforcement du dispositif institutionnel au second semestre 2005, au terme du processus électoral ;
- ✓ Remettre à l'ordre du jour la désignation d'un point focal de lutte contre la corruption lorsque les nouvelles institutions gouvernementales auront été mises en place à la suite des prochaines échéances électorales ;
- ✓ Renforcer les actions de communication et de plaidoyer en les regroupant, dans un souci de cohérence, sous une rubrique unique du même nom et accroître les allocations budgétaires qui leur seront consacrées;
- ✓ Envisager des voyages d'études pour s'inspirer de bonnes pratiques d'autres pays ;
- ✓ Prendre toutes les mesures requises pour le démarrage du Programme au mois de Mars 2005.

Conclusions et recommandations :

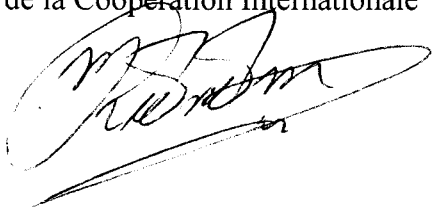
- ✓ Les actions retenues dans le Programme sont apparues comme pertinentes et reflétant les préoccupations prioritaires nationales.

- ✓ La poursuite de l'information et de la concertation avec les autres partenaires, tant nationaux qu'internationaux (T.I.) autour de ce programme est également recommandée.
- ✓ Compte tenu de l'urgence à démarrer certaines activités prioritaires, l'approbation immédiate du document de programme, moyennant quelques ajustements est recommandée au Représentant Résident.

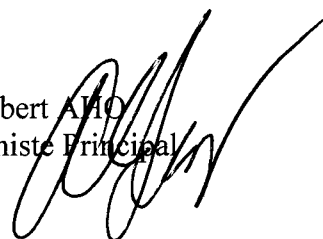
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16 h 20 mn.

Fait à Bangui, le 21 Février 2005.

Mr. Gustave KWANDIMA
Représentant du Ministère du Plan,
De l'Economie, des Finances, du Budget
Et de la Coopération Internationale



Mr. Gilbert AHO
Economiste Principal
PNUD



Mr. Nicolas NGANZE
Conseiller NEPAD à la Présidence.



Lead Specialist : Mohamed Sall-Sao
Other Contributor: Coumba Mar Gadio

Ce projet de document est excellent dans sa forme et complet dans son contenu. En outre, la problématique qu'il soulève est très appropriée et le diagnostic sur lequel il se fonde, réaliste et sans complaisance.

La seule observation que ce projet soulève donc de notre part est relative au budget. En effet, il nous semble qu'au regard des apports prévus dans le "Cadre de résultats et ressources", en l'occurrence les consultations internationales, il conviendrait de revoir à la hausse les enveloppes budgétaires consacrées aux deux axes "Moralisation de la vie publique" et "Elaboration d'une stratégie nationale", en puisant au besoin sur le montant alloué au "Renforcement du dispositif institutionnel".

Ce projet a aussi le mérite de prendre en charge la dimension genre de façon systématique dans sa partie analyse de situation. Il faudra cependant s'assurer que dans les activités déclinées que le genre soit aussi pris en compte. Il y'a besoin de décliner clairement des activités spécifiques au genre. Par exemple dans l'élaboration de la base de données s'assurer de la désagrégation des données par sexe. Dans le design des enquêtes auprès des ménages donner la parole aux femmes pour une prise en charge de leurs voix. Ceci pourra se faire en rompant avec l'approche qui croit que seuls les hommes sont chef de ménage. Il a été amplement démontré que beaucoup de ménages en Afrique sont dirigés par les femmes. Dans les campagnes de sensibilisations aussi essayer dans vos cibles aussi bien que parmi ceux qui mèneront la campagne d'assurer la présence des femmes...

« PROGRAMME D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION »

00041811

**Liste des participants à la réunion du Comité Local d'Examen des Programmes/Projets
(CLEP)**

(Jeudi, 17 Février 2005).

Nom(s) et Prénom(s)	Institutions	N° Tél/e-mail	Emargement
1. TITO Clément - Thierry	Ministère de la Communication	Cell. 50 73 77 Dom. 61 56 21 tito_clement@yahoo.fr	
2. Nicolas NGANTO DOUKOU	Académie de la Republique	50 22 93 nicolasngantodoukou @hotmail.com	
3. RAOUL BEBESS	TVCA	50 90 60 61 31 17	
4. Béatrice VALLENTINOTHA	PNUD / m/v	61 19 77	
5. Marie Anne Yabanda	PNUD	50.15.77	
6. GUEZELVANE-Piki Jmas	Dimi- Ed. Nat.	04.21.23	
7. KIWANUKA GUSTAVE	Minist. Plan	05 96 96	
8. STEFANINI David	PNUD	05 42 07	
9. Ousmane Niang	PNUD	20 15 78	
10. GILBERT AHO	PNUD		

11. GILBERT LEON PNUD

12. Rokhaya Paquib PNUD 50.59.75